



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vivre au cœur du **BOCAGE BOURBONNAIS**



LIVRET D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LE FONCTIONNEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

LES ÉQUIPEMENTS
AU SERVICE DE TOUS

LES SERVICES
À VOTRE DISPOSITION



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (SIÈGE)

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Du lundi au vendredi : 9h - 12h00 / 13h30 - 16h30
Tél. : 04 70 67 11 89
Courriel : contact@ccbb.fr

FRANCE SERVICES

1 PLACE DU 8 MAI
03240 LE MONTET
Du lundi au jeudi : de 9h à 12h / 14h à 18h
Le vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h
Tél. : 04 70 47 37 76
Courriel : franceservices@ccbb.fr

CRÈCHE COUCOU BÉBÉ

GAUTRINIÈRE
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Du lundi au vendredi : de 7h à 19h
Tél. : 04 70 67 31 14
Courriel : creche.ccbb@ccbb.fr

CRÈCHE LA COURTE ÉCHELLE

RUE DES ESSANYIERS
03210 SAINT MENOUX
Du lundi au vendredi : de 7h à 19h
Tél. : 04 70 43 98 16
Courriel : creche.ce@ccbb.fr

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS DU BOCAGE

Tél. : 06 61 34 12 35
Courriel : ram@ccbb.fr

MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE

Tél. : 07 64 35 62 36
Courriel : s.navetat@ccbb.fr

LA MAISONNETTE

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Tél. : 07 63 74 27 69
Courriel : parentalite@ccbb.fr

OFFICE DE TOURISME

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Horaires d'ouverture selon saison
Rdv sur le site www.tourisme-bocage.fr
Tél. : 04 70 67 09 79
Courriel : contact@tourisme-bocage.fr

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ 
OU SUR WWW.CCBB.FR

Sommaire

■■■

LE FONCTIONNEMENT	5.
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
DES ÉQUIPEMENTS	9.
AU SERVICE DES HABITANTS	
LES ZONES D'ACTIVITÉS	11.
COMMUNAUTAIRES	
LA COMMUNICATION	13.
LE LIEU UNIQUE D'ACCUEIL	14.
FRANCE SERVICES	15.
MA "COM COM" INNOVE EN SANTÉ	16.
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	18.
ENVIRONNEMENT	19.
LE PÔLE PETITE ENFANCE	20.
LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI (CLE)	22.
ET LE PROJET TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE	
DESTINATION BOCAGE BOURBONNAIS	24.
BOCAGE FESTIF	26.



Ce pictogramme vous indique les services publics, donc gratuits et ouverts à tous

Conception : Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais
Édition : 2020

Imprimeur : Typo Centre, rue Benoist d'Azy - BP 1117 03103 MONTUÇON

Crédits photos : Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais · Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais · Philippe Busser (couverture) · Luc Olivier · Richard Darmoret · Allier Tourisme · Franck Pizon · Romain Deschamps · Philippe Marcon · Pixabay · Shutterstock



AGONGES
AUTRY-ISSARDS
BOURBON-L'ARCHAMBAULT
BUXIÈRES-LES-MINES
CHÂTEL-DE-NEUVRE
CHÂTILLON
CRESSANGES
DEUX-CHAISES
FRANCHESSE
GIPCY
LE MONTET
LOUROUX-BOURBONNAIS
MEILLARD
MEILLERS
NOYANT-D'ALLIER
ROCLES
SAINT-AUBIN-LE-MONIAL
SAINT-HILAIRE
SAINT-MENOUX
SAINT-PLAISIR
SAINT-SORNIN
TREBAN
TRONGET
VIEURE
YGRANDE

ET SI

NOUS FAISONS CONNAISSANCE ?



Notre Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais regroupe 25 communes. Elle exerce des compétences que lui transfèrent ces dernières, soit de manière imposée par la loi, soit parce qu'elles ne peuvent être portées par une seule commune ou bien dès lors que les communes souhaitent les mutualiser. La "Comcom" exerce ainsi ces compétences en lieu et place des communes dans un projet commun qui se décline en actions dans différents domaines tels que ceux de l'économie, des services au public, de la petite enfance, du tourisme, des équipements...

Aujourd'hui, à travers ce livret, il s'agit de mieux faire connaître les compétences et actions que nous mettons en œuvre et d'offrir une transparence sur le projet de territoire que nous portons, sur nos modalités de gouvernance, de fonctionnement et de financement.

La Communauté de Communes s'inscrit donc pleinement sur son territoire dont elle est un des acteurs, tantôt chef d'orchestre, en tant que partenaire ou parfois simple facilitateur.

Elle se doit donc de bien connaître chacune de ses familles d'instruments : entreprises et acteurs économiques, collectivités et services publics mais aussi associations. Elle doit maîtriser la diversité des styles de musiques joués sur ce territoire : économie et emploi, santé, famille, transition agro-écologique et énergétique, services à la population, tourisme, animations culturelles, sportives et de loisirs... Et je n'oublierai pas, bien évidemment, qu'elle doit accompagner les musiciens que sont les habitants, ceux qui jouent la partition imaginée collectivement et que nous nous efforçons, nous élus municipaux et communautaires de mettre en musique avec l'appui de nos services qui mettent en forme et en action au quotidien cette belle partition.

Aussi, nous devons pouvoir compter sur chacun pour que le Bocage Bourbonnais se renforce tant économiquement que dans son vivre ensemble, en faisant en sorte de chasser la précarité, en acceptant notre diversité qu'elle soit culturelle, culturelle, politique ou tout simplement humaine.

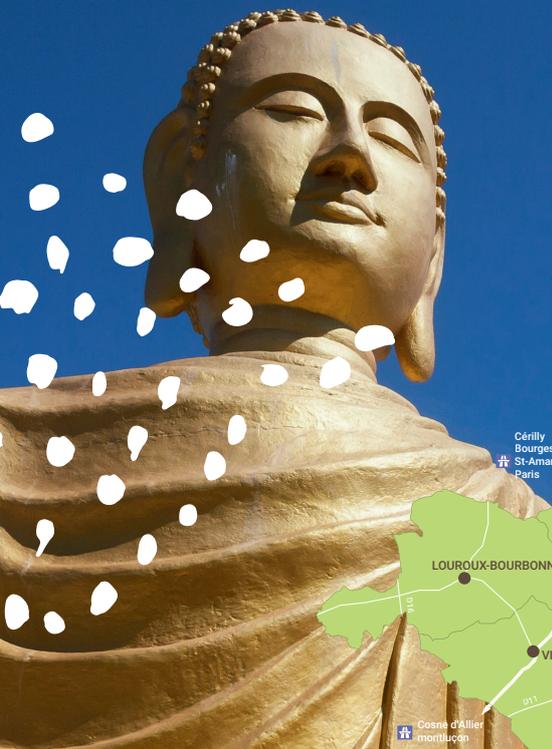


Jean-Marc DUMONT

Président de la Communauté de Communes
du Bocage Bourbonnais

ET SI VOUS DEVIEZ DÉFINIR LE

BOCAGE *Bourbonnais*



Notre Communauté de Communes est une synergie entre des éléments paysagers, une histoire toute en couleurs et une diversité culturelle et humaine.

Le bocage est en premier lieu une construction paysagère basée sur un maillage de haies hautes et basses appelées localement des bouchures voire des traces, de forêts privées et domaniales mais aussi de mares et de constructions bâties (la longère bourbonnaise). La densité bocagère diminue lorsqu'on s'approche de la rivière Allier, dernière rivière sauvage d'Europe, et de sa Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier. La préservation de ces éléments naturels permet également la diversité de la faune et de la flore locales.

Il peut, sans conteste, s'identifier par ses productions agricoles de qualité et notamment par son emblématique vache charolaise élevée à l'herbe et vendue principalement sous signe officiel de qualité (Label Rouge, Agriculture Biologique). Elle peut s'accompagner, à table, d'un verre de

vin issu du vignoble Saint-Pourcinois (sous Appellation d'Origine Protégée – AOP) qui s'étire jusqu'à Meillard et Châtel-de-Neuvre. Celui-ci peut également accompagner un bon plateau de fromages locaux.

Le Bocage Bourbonnais s'est également construit autour de Bourbon l'Archambault, berceau des rois de France et cité thermale dont la qualité des eaux est connue depuis l'époque gallo-romaine. La richesse du patrimoine bourbonnais peut s'apprécier au travers les nombreux édifices inscrits ou classés Monuments Nationaux Historiques. A noter notamment qu'Agonges est la commune d'Europe la plus densément

peuplée en châteaux et demeures de maîtres avec pas moins de 13 édifices répertoriés et classés.

Mais n'oublions pas que notre territoire s'est également construit avec des femmes et des hommes qui ont porté des valeurs, des cultures différentes, de l'écrivain-paysan ygrandais Emile Guillaumin à la communauté vietnamienne installée depuis les années 60 à Noyant d'Allier, enrichissant ainsi notre patrimoine cultuel et culturel, construisant une Communauté de Communes riche de ses diversités.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN QUELQUES MOTS

Dans chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), le conseil communautaire définit les orientations, prend les décisions, charge ensuite aux services de les formaliser avec les élus, les partenaires, de vérifier la légalité des actions définies, de chercher des financements. Viendra ensuite le temps de leur mise en œuvre, de leur suivi, de leur évaluation. Les conseillers communautaires et municipaux sont régulièrement informés de l'avancée de chaque dossier.

LA DÉSIGNATION *des conseillers*

DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS



Conseillers municipaux



Conseillers communautaires

Élus au scrutin de liste au **suffrage universel direct**, ils formeront le conseil municipal qui élira en son sein le maire et ses adjoints. L'ordre de leur désignation déterminera leur appartenance au conseil communautaire selon le nombre de délégués dont dispose la commune.

DANS LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET +



Conseillers municipaux



Conseillers communautaires

Élus au scrutin de liste au **suffrage universel direct**, les candidats au conseil communautaire et municipal figureront sur deux listes distinctes présentées sur un même bulletin de vote. Un conseiller communautaire est obligatoirement élu municipal.

Bureau

Composé du Président, des Vice-Présidents et éventuellement de délégués communautaires

LE PRÉSIDENT

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Chef des services et ordonnateur de la communauté, il représente cette dernière en justice.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du conseil communautaire (maximum 11 pour notre EPCI).

Commissions

Composées de conseillers communautaires et, le cas échéant, municipaux.

.....
Répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes :

- 8** - BOURBON L'ARCHAMBAULT
- 3** - BUXIÈRES-LES-MINES ET SAINT-MENOUX
- 2** - NOYANT-D'ALLIER, TRONGET ET YGRANDE
- 1** - SIÈGE + 1 SUPPLÉANT POUR CHACUNE DES AUTRES COMMUNES

LES COMPÉTENCES

CE QUE PORTE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC LES ÉLUS POUR LE TERRITOIRE

COMPÉTENCES IMPOSÉES PAR LA LOI

LES COMPÉTENCES

Obligatoires

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais exerce, à la place des communes membres, obligatoirement cinq compétences intéressant l'ensemble de la communauté à savoir :

- › **Aménagement de l'espace ;**
- › **Actions de développement économique ;**
- › **Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations** - dite "Gemapi" ;
- › **Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage** et des terrains familiaux locatifs ;
- › **Collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés.

- › **Protection et mise en valeur de l'environnement ;**
- › **Politique du logement et du cadre de vie ;**
- › **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements** culturels et sportifs d'intérêt communautaire* et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire* ;
- › **Action sociale d'intérêt communautaire*** ;
- › **Création et gestion de France Services** et définition des obligations de service public y afférentes.
- › **Coordination de l'activité enfance-jeunesse portée par les acteurs locaux :**
 - Mise à disposition de véhicules de transport
 - Relations et contrats avec les financeurs
 - Initiation projet éducatif local
 - Mise en réseau de partenaires
 - Accompagnement des associations

Le reste de la compétence enfance-jeunesse est de compétence communale.

› **Transport communautaire :** Mise en place et coordination du transport à la demande sur le territoire communautaire.

› **Création et entretien d'équipements d'aires de services pour camping-cars** (borne et plateforme).

› **Tourisme :**

- Description et signalisation du patrimoine. Mise en place d'itinéraires touristiques
- Étude de faisabilité sur un projet de mise en valeur du carreau de la mine de Noyant d'Allier
- Études des besoins en matière de structures d'hébergement et de restauration
- Communication de la Communauté de Communes sur son action
- Politique de communication touristique et de coordination des interventions des partenaires du développement touristique local sur le territoire communautaire
- Soutien aux associations dont le ressort couvre plus de deux communes
- Animations culturelles intéressant 2 ou plusieurs communes (Classique en Bocage)

LES COMPÉTENCES

Supplémentaires

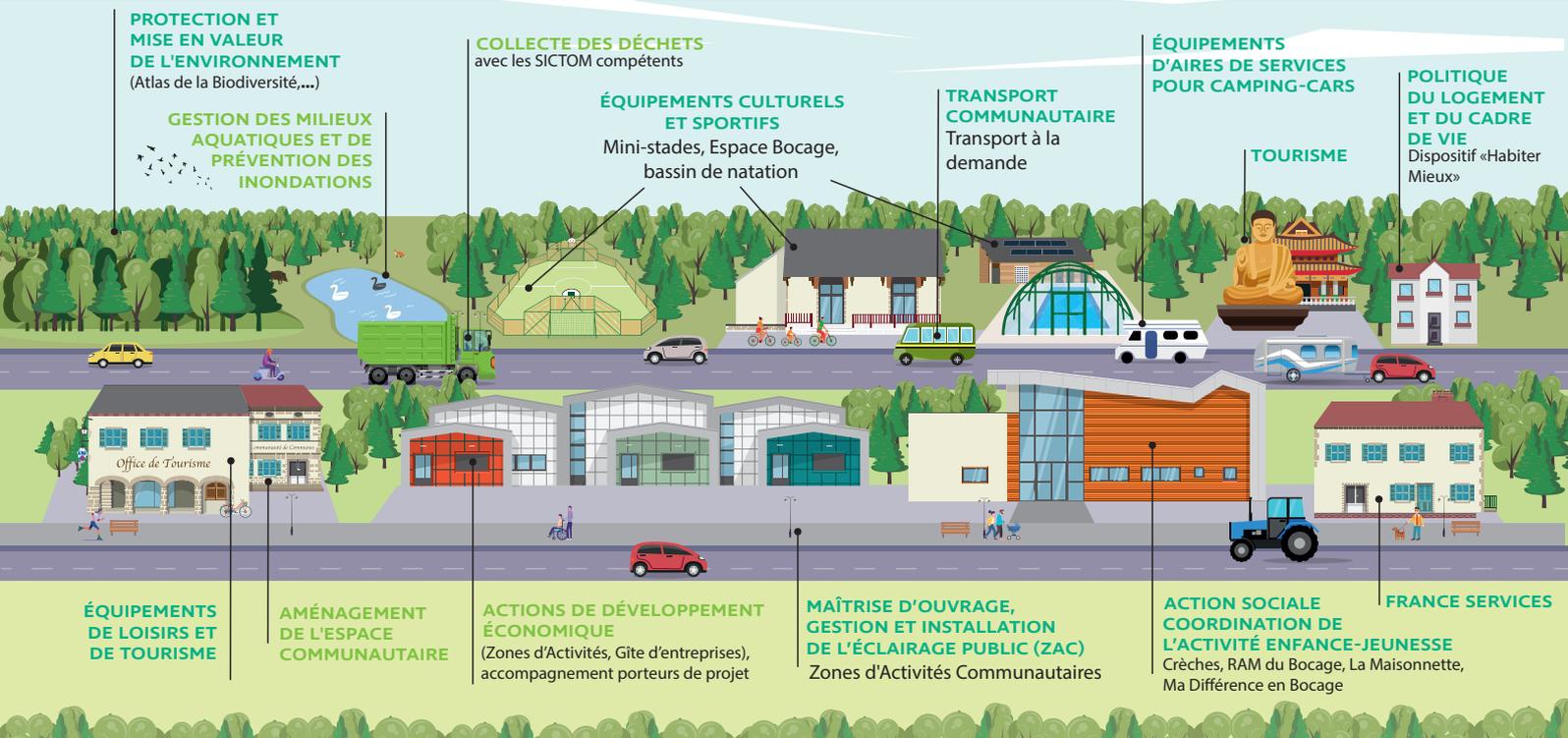
De plus, elle exerce les compétences suivantes :

* Intérêt Communautaire : permet aux élus de moduler l'intensité d'un transfert de compétence : seules les actions affectées d'un intérêt communautaire relèveront de l'intercommunalité, les autres restant de la compétence communale.

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES PAR LES COMMUNES

Dans la mesure où le législateur a défini des groupes de compétences en se bornant à mentionner l'intitulé générique de chaque groupe, il appartient ensuite aux conseils municipaux de définir précisément le contenu des compétences transférées au sein de chacun des groupes obligatoires et optionnels.

Les conseils municipaux disposent d'une grande liberté dans l'étendue des compétences dévolues à la Communauté de Communes puisque celle-ci peut exercer, si les communes le souhaitent, toute autre compétence dite supplémentaire.

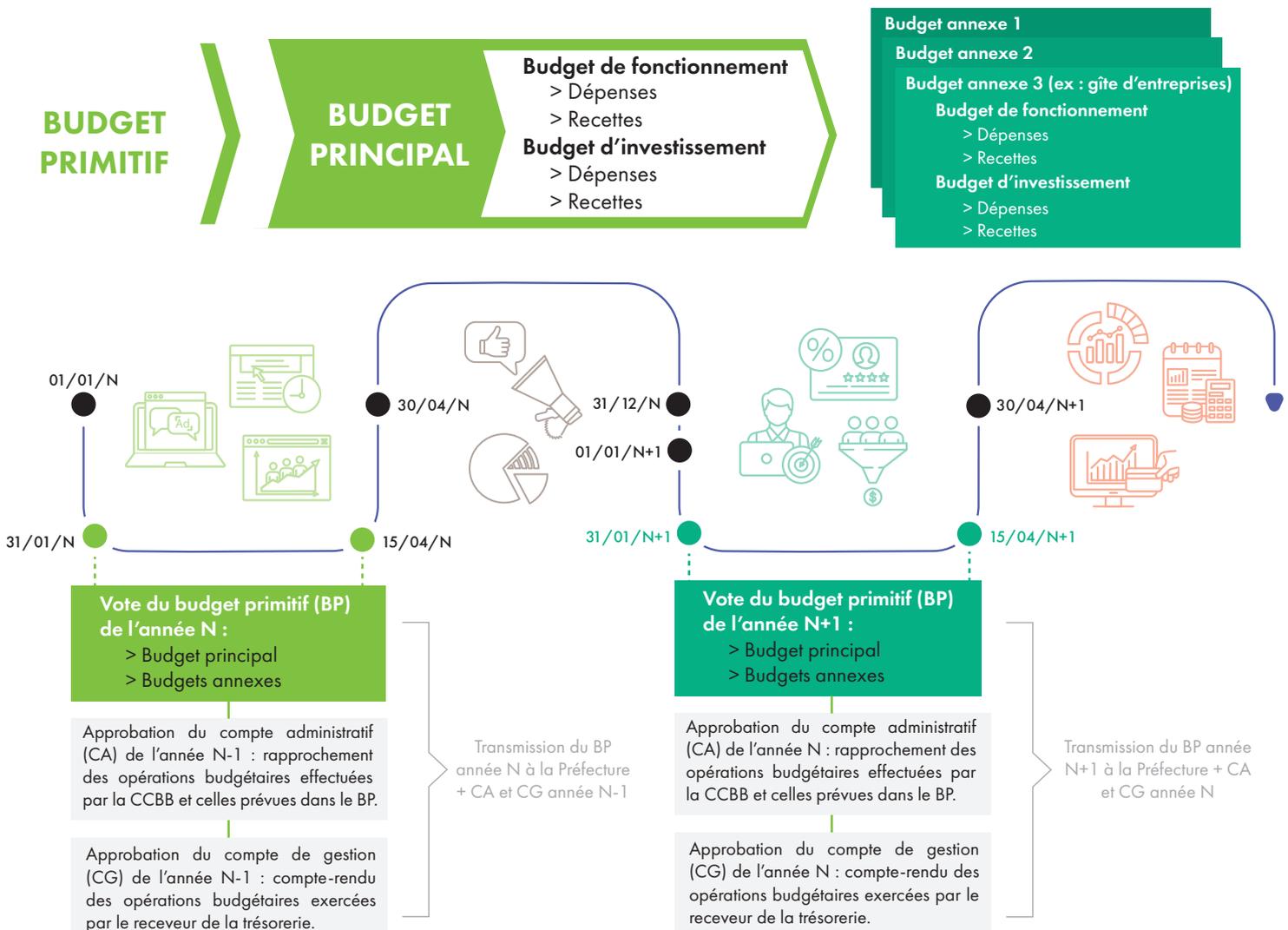


● Compétences obligatoires

● Compétences supplémentaires

LE BUDGET

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMMENT EST UTILISÉ L'ARGENT PUBLIC

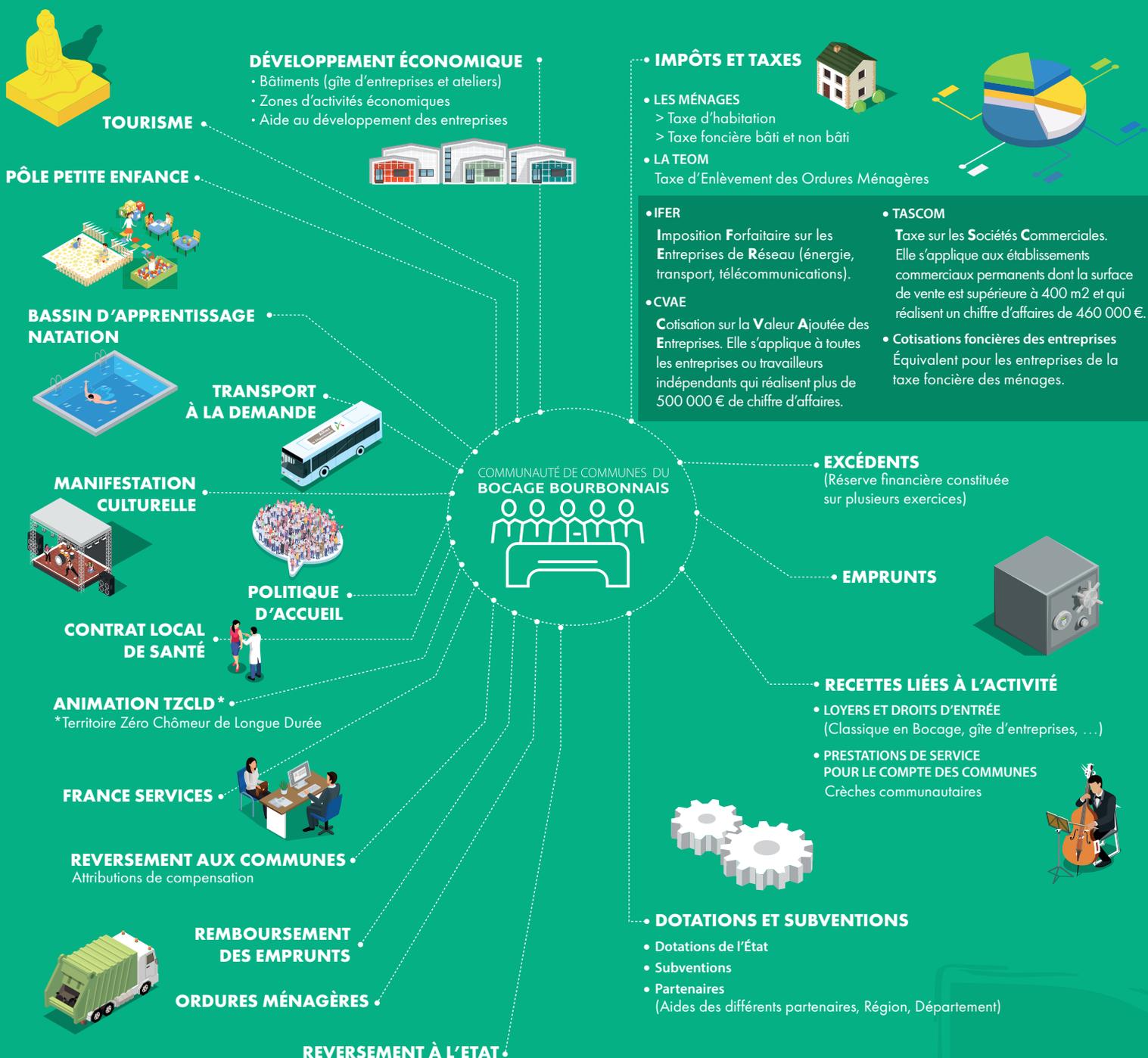


DÉPENSES

COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

RECETTES

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?





LES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DE TOUS

*"Scolaires, associations,
municipalités, entreprises"*

BASSIN DE NATATION

BASSIN D'APPRENTISSAGE

Le verger 03240 TRONGET



› Réservé et gratuit pour les scolaires : périodes scolaires du lundi au vendredi.

› Mise à disposition payante avec réservation pour les associations (maître nageur agréé obligatoire) :

- Périodes scolaires : dès 18h ;
- Hors périodes scolaires : toute la semaine.

Bassin ouvert de mai à octobre



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

MINI-STADES

COMMUNAUTAIRES 😊

11 Mini-stades : Buxières-les-Mines, Châtel-de-Neuvre, Cressanges, Le Montet, Meillers, Noyant-d'Allier, Rocles, Saint-Hilaire, Saint-Menoux, Treban, Tronget, Ygrande.

En accès libre



SALLE DE CONFÉRENCES

ESPACE BOCAGE 😊

Ancienne gare 03240 TRONGET



Équipée de gradins (136 places) avec écran, vidéoprojecteur et système de sonorisation.



Vidéo vision : Mise à disposition auprès des mairies et associations du territoire communautaire de 2 films par mois, à choisir 15 jours avant la séance. Diffusion de films gratuite pour les scolaires.

Gratuit pour les mairies et associations du territoire communautaire.
Location possible par les entreprises et structures du et hors territoire.



LES ÉQUIPEMENTS & SERVICES pour vos événements

ORGANISATION DE CONCERTS, MARCHÉS,
ÉVÉNEMENTS CULTURELS OU AUTRES
MANIFESTATIONS,
**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MET DE
NOMBREUX MATÉRIELS GRATUITEMENT À
DISPOSITION DES MAIRIES ET
ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE.**

GRATUIT - SUR RÉSERVATION



BARNUMS

• **4 barnums pliants** (3m x 4,5m) 51 kg + 15 kg de bâche et fonte de lestage par pied 15 kg (soit 126 kg par barnum).

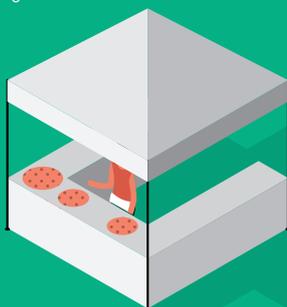
Mise à disposition gratuite

• **8 barnums pliants** (4m x 8m) 82 kg + 25 kg de bâche et fonte de lestage par pied 15 kg (soit 227 kg par barnum).

Mise à disposition gratuite

• **1 barnum** (150 m² à 300 m² modulable) Mise à disposition gratuite. Montage/démontage payant.

• **Spots (adaptable pour chauffage) + Gouttières** adaptées en cas de jumelage de barnums.



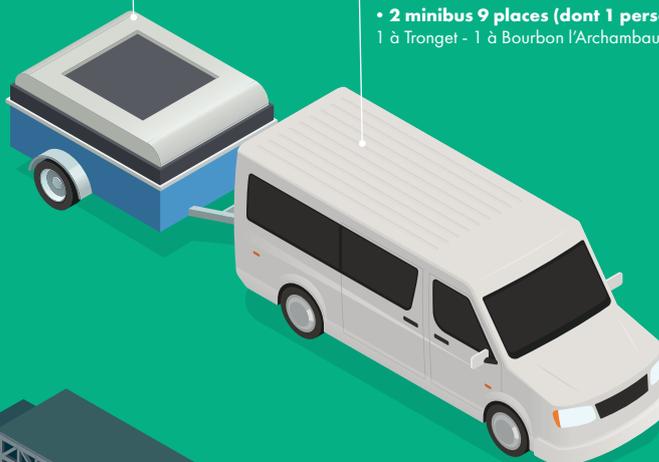
REMORQUES

• **1 Remorque de transport 750 kg** PTAC 440 kg CU

• **1 Remorque de transport 2500 kg** PTAC 2000 kg CU - Permis E obligatoire

MINIBUS

• **2 minibus 9 places (dont 1 personne à mobilité réduite)** :
1 à Tronget - 1 à Bourbon l'Archambault (avec remorque)



PLATEAUX

280 plateaux repas.



MATÉRIEL SCÉNIQUE

• **1 scène de 64 m²** sous forme de remorque podium 3,3 t PTR

• **12 Praticables** (2m x 1m) réglables en hauteur (20, 40, 60, 80 et 100 cm) de 51 kg comprenant :

- > 1 Escalier 4 marches + garde-corps escalier
- > 2 Chariots transport et stockage
- > 6 Chariots roulant pour les praticables

SONORISATION

• **1 ensemble de sonorisation** comprenant 2 micros HF et 2 enceintes avec trépieds.

• **1 sono portable**

MATÉRIEL DE PROJECTION

• **2 vidéoprojecteurs**

• **1 écran** de projection de 4 mètres x 3 mètres



PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS

• **Service de photocopies payant pour les associations.**

• **Impression gratuite des bulletins municipaux.**

Dans tous les cas, vous devez fournir le papier et anticiper vos demandes.

**POUR RÉSERVER CES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES,
LES USAGERS DOIVENT CONTACTER :**

FRANCE SERVICES - LE MONTET

04 70 47 37 76 - reservation@ccbb.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - BOURBON L'ARCHAMBAULT

04 70 67 11 89 - reservation@ccbb.fr



LES ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (ZAC)

Afin de faciliter l'implantation et le développement des activités artisanales et industrielles, plusieurs outils ont été créés sur différentes communes de notre territoire.

ZAC DU BOCAGE BOURBONNAIS

Le Pont des Chèvres 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

Prix du foncier : 8 € TTC le m²

Zonage ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)



GÎTE D'ENTREPRISES

Né des besoins des entrepreneurs locaux et inauguré en septembre 2018, les 3 cellules du gîte d'entreprises sont proposées à la location pour une période maximale de 5 ans :

- › Les 3 premières années ont pour but de développer l'activité et de la pérenniser,
- › Les 2 années suivantes ont pour objectif de travailler collectivement – chef d'entreprise, Communauté de Communes et partenaires – à un projet immobilier pour l'entreprise.



3 cellules comprenant un bureau et des sanitaires (50 m²)
+ un atelier (cellule 1 : 180 m² - cellule 2 et 3 : 150 m²)

Retrouvez toutes les caractéristiques techniques du gîte d'entreprises sur notre site à la page "opportunités d'installation"

Entreprises DÉJÀ IMPLANTÉES SUR LA ZONE :

- Contrôle technique automobile
- Menuiserie
- Gîte d'entreprises :
 - › Plâtrier-peintre
 - › Entreprise de charpente
 - › Matériel médical
 - › Design de mobilier et architecture intérieure

ZAC LES THIBAUDS

Les Thibauds 03240 TRONGET

Prix du foncier : 8 € TTC le m²

Zonage ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)



1,1 HECTARES

Entreprises

DÉJÀ IMPLANTÉES SUR LA ZONE :

Menuiserie
Taxi-ambulancier



1,3 HECTARES

ZAC DE DEUX-CHAISES

Route du Grand Chemin 03240 DEUX-CHAISES

Prix du foncier : 8 € TTC le m²

Zonage ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Actuellement dédiée au chantier de transformation de la RCEA en autoroute A79 et idéalement implantés à proximité, les terrains et l'atelier attenant seront libres courant 2022.

Entreprises

DÉJÀ IMPLANTÉES SUR LA ZONE :

Garage automobile
Station-service
Atelier artisanal : disponible à la location avec option d'achat lorsque le chantier RCEA/A79 sera terminé.



0,1 HECTARES

ZAC DU MOUSSOT

Le Moussot 03210 CHÂTILLON

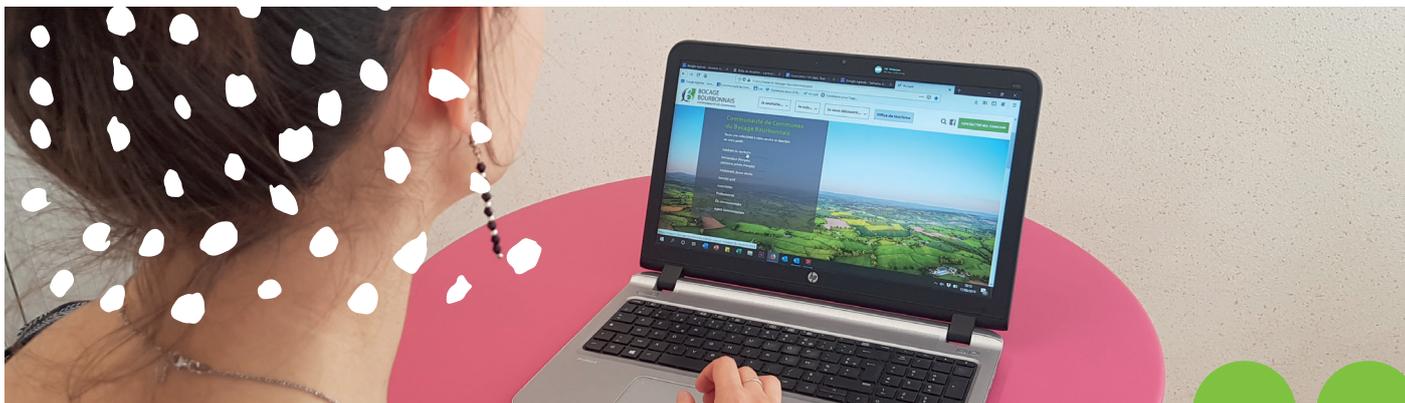
Prix du foncier : 8 € TTC le m²

Zonage ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Entreprises

DÉJÀ IMPLANTÉES SUR LA ZONE :

Electricité générale
Pose de chaudières industrielles



LA COMMUNICATION

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE TERRITOIRE

En 2018, la Communauté de Communes a mis en place un projet de conception et de réalisation d'une stratégie de valorisation territoriale. Les objectifs sont de faire connaître, d'appuyer le champ de compétences et de promouvoir les actions de « la marque » Bocage Bourbonnais mais aussi de développer des outils en ligne et graphiques afin d'affirmer ses missions, ses valeurs et son ambition de manière cohérente. Pour répondre à ces enjeux, un service communication est né ainsi qu'une nouvelle charte graphique qui s'est accompagnée de la mise en place de divers outils numériques.

LE SITE INTERNET WWW.CCBB.FR

UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR TOUS

Que vous soyez élu, habitant, nouvel arrivant, association ou professionnel, le site Internet de la Communauté de Communes répond aux besoins de chacun : je souhaite..., je suis..., je veux découvrir... Actualités, conseils, informations pratiques, l'ensemble des services et informations communautaires sont regroupés dans ces trois onglets pour répondre à toutes vos interrogations.

Vous recherchez un local pour vous installer ? Consultez les offres d'installation dans la rubrique des professionnels. Vous souhaitez faire garder vos enfants ? Nos pages dédiées à l'accueil des plus petits vous apporteront toutes les informations nécessaires. Vous organisez une manifestation pour votre association et vous avez besoin d'un barnum ? Vous trouverez toutes les modalités de mise à disposition de matériel dans la rubrique « associations ».

Un espace, dédié à la promotion et la communication des associations et des entreprises du territoire, est disponible sous forme d'annuaire. Enfin, deux espaces privés sont dédiés à la communication interne pour les élus et les agents.



RETROUVEZ-NOUS SUR

Facebook

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
@ccbocagebourbonnais

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE
@tzccb

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU
BOCAGE BOURBONNAIS
@abc.bocagebourbonnais



CONTACT | SERVICE COMMUNICATION

☎ 07 64 35 62 38

✉ communication@ccbb.fr



LE LIEU UNIQUE D'ACCUEIL 😊

ACCOMPAGNER ET CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJET

Entreprendre ! Un mot qui attire, qui fait peur mais qui est surtout synonyme d'envie. "Entreprendre" est trop souvent synonyme de parcours du combattant, de labyrinthes administratifs et réglementaires, d'écueil, de démotivation, de déshumanisation. Le Lieu Unique d'Accueil est là pour vous accompagner et vous orienter à chaque étape du parcours d'installation.

Pour bien accompagner les entrepreneurs, nous avons besoin de connaître chaque porteur en tant qu'individu, de comprendre comment est né son projet, ce qui le motive dans sa réalisation, ce qu'il sait déjà faire qui lui permettra de le mettre en œuvre mais également ce qu'il ne maîtrise pas encore. Savoir comment il a articulé son projet avec sa vie familiale, quels sont ses réseaux tant professionnels que personnels, s'il a des personnes ressource, des personnes avec lesquelles confronter son projet. Bref, notre équipe les aide à avancer à leur rythme, en respectant leurs valeurs et la confidentialité des échanges !



NOUS PROPOSONS UN ACCOMPAGNEMENT

100%

**PERSONNALISÉ,
CONFIDENTIEL ET GRATUIT**

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

**DIFFICULTÉS PASSAGÈRES,
BESOIN DE SOUTIEN**

TRANSMISSION D'ACTIVITÉ

PROMOUVOIR ET SOUTENIR

LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS LOCALES

La communication n'est pas une mince affaire et si les médias sont de plus en plus sophistiqués, trouver une information peut s'avérer difficile dans la jungle "Internet". La Communauté de Communes met à disposition différents outils pour faire connaître et promouvoir l'activité des entreprises et associations du territoire.

*Un annuaire
EN LIGNE*

› Pour les entreprises et les associations
RENDEZ-VOUS SUR WWW.CCBB.FR

*Découvrez le livret des
commerçants / producteurs
"On se régale dans le
Bocage"*



CONTACT | LIEU UNIQUE
D'ACCUEIL

☎ 07 64 35 62 34

✉ e.prevault@ccbb.fr



FRANCE SERVICES 😊

ACCOMPAGNER LES HABITANTS
DANS L'ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE

"Vous aider dans vos démarches"

L'espace « France Services » a été créé par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais pour pallier à la disparition des services publics de proximité et ainsi répondre à vos besoins sur des démarches très diverses. Son rôle est d'accueillir, d'orienter et d'informer de manière individualisée, gratuite et en toute confidentialité chaque habitant, suivant sa maîtrise de l'outil informatique.

L'accompagnement peut ainsi se faire pas-à-pas dans l'appropriation des démarches ou en autonomie sur un ordinateur mis à disposition.

Quelles démarches administratives peuvent être effectuées ? Toutes celles réalisées auprès des organismes publics et qui sont aujourd'hui pour la plupart dématérialisées, c'est-à-dire à réaliser sur Internet. Quelques exemples : demande de Complémentaire Sociale Solidaire, dossier CAF, demande de retraite, inscription transports scolaires, demande de bourses collège, actualisation Pôle Emploi, demande de carte grise ou de permis de conduire, ...

Pour vous garantir le meilleur accueil et pour que vous puissiez rassembler tous les documents nécessaires à la réalisation de vos démarches, nous vous conseillons de prendre rendez-vous.

Pour vous faciliter le quotidien, de nombreux partenaires viennent en permanence dans nos locaux :

- › Café numérique : échanges de trucs et astuces autour de l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet – animé par le centre social 1,2,3 Bocage avec les ordinateurs du centre multimédia ;
- › Cap Emploi : accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap et de leur employeur ;
- › Chambre de Métiers et de l'Artisanat : accompagnement des chefs d'entreprises artisanales et porteurs de projet ;
- › Mission Locale : accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- › Point Rénovation Info Services : cellule « Habiter Mieux » du Conseil Départemental de l'Allier, accompagnant au financement de la rénovation énergétique du logement ;
- › Relais d'Assistants Maternels du Bocage : pour les assistants maternels et parents employeurs.

Prise de rendez-vous auprès du secrétariat de chaque partenaire.



CONTACT | FRANCE SERVICES

1 place du 8 Mai 03240 LE MONTET

☎ 04 70 47 37 76

✉ franceservices@cccb.fr



BOCAGE BOURBONNAIS
ACCUEIL ET SERVICES AU PUBLIC

Ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le vendredi de 9 h à 12 h, le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 12 h

CENTRE Multimédia

6 ordinateurs en accès libre sont à disposition avec connexion Internet et possibilité d'impression. Le lieu comprend également des bureaux et une salle de réunions. **France Services est le lieu ressource pour les demandes de prêt de matériel.**

RESTEZ CONNECTÉ ! Des bornes Wif@Allier sont disponibles dans toutes les communes du Bocage Bourbonnais.



MA "COM COM" INNOVE POUR ACCOMPAGNER, STRUCTURER ET FACILITER L'ACCÈS À LA SANTÉ

La Communauté de Communes coordonne différentes actions qui contribuent à soutenir la santé sur le territoire : accompagnement à l'installation et à la structuration des professionnels de santé, soutien à l'accès aux soins, au maintien de l'autonomie ... Celles-ci sont formalisées dans un Contrat Local de Santé (CLS).

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) MULTI-SITES

Pour maintenir une offre de soins de proximité et sous l'impulsion des professionnels de santé, la Communauté de Communes a initié et coordonné la mise en œuvre d'une MSP multi-sites. Mandatée par l'Agence Régionale de Santé, elle fait le lien entre les professionnels qui définissent le projet de santé, les municipalités qui portent le projet immobilier, les financeurs. L'État et l'Agence Régionale de Santé (ARS) s'appuient sur les services communautaires pour veiller à la cohérence du projet de santé territorial et à son déploiement.



Maison de santé de Saint-Menoux

UNE MUTUELLE TERRITORIALE

Afin d'améliorer l'accès aux soins, dans un esprit de solidarité, et suite à l'interpellation des habitants, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais étudie la pertinence d'un contrat de « couverture santé complémentaire » groupé depuis mi 2019. Cette démarche vise à obtenir des tarifs avantageux pour tous les habitants du territoire (sans conditions d'âge ni de ressource...). Un questionnaire a permis de connaître le nombre de personnes intéressées et leurs besoins (près de 300 personnes

intéressées). Un cahier des charges a été constitué, il permet de définir les critères pour le choix de la mutuelle à retenir. Une fois choisie, la mutuelle et la Communauté de Communes pourront négocier et signer une convention.

Les contrats seront passés directement entre les particuliers et la Mutuelle, qui pourra proposer des réunions publiques ou encore des permanences sur le territoire pour faire découvrir les avantages de la couverture santé complémentaire groupée.

UN TERRITOIRE, *des innovations...*

Innover c'est également être à l'écoute de toutes les communautés qui composent notre territoire. Les ateliers intergénérationnels proposés dans nos crèches permettent la rencontre des plus petits avec les plus de 60 ans, dans un esprit de partage et de transmission.

AU PROGRAMME :

Ateliers de motricité, jardinage, musique, cuisine, arts plastiques... sont proposés.

L'occasion de réunir les tout-petits des crèches et nos aînés (grands-parents et arrière-grands-parents) pour le plus grand bonheur de tous. Ils sont bénéfiques pour les tout-petits en favorisant l'éveil sensoriel et musical, mais également à nos aînés en créant ou en maintenant le lien social.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

POUR CONTRIBUER AU MAINTIEN ET À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ

AXE 1
DÉMOGRAPHIE
MÉDICALE

Favoriser
l'installation durable
des professionnels
de santé

Vidéo : « Installation d'un professionnel de santé »

Dépliant : « Professionnels, votre nouvelle vie commence ici »

Coordination de la MSP multi-sites :

> 3 sites construits : Buxière- les-Mines, Ygrande et Saint-Menoux

> 1 projet acté par les professionnels : Bourbon l'Archambault

> Des sites en réflexion sur plusieurs communes du territoire

Structuration des professionnels de santé : Soutien administratif et en ingénierie par la Communauté de Communes

AXE 2
ACCÈS À
LA SANTE

Contribuer à
améliorer l'accès
à la santé des
personnes fragiles

Mutuelle territoriale : Questionnaire population - Appel à candidature pour mise en place d'un contrat de groupe

Brochure : « 60 ans un nouveau CAP »

Convention CPAM-CCBB (France Services) : Accompagnement à la formalisation du dossier de "Complémentaire Santé Solidaire (CSS)" - Accompagnement dans les demandes de prise en charge des soins

Prévention de la désinsertion professionnelle due aux problèmes de santé au travail

AXE 3
SANTÉ DES
ENFANTS

Contribuer à
améliorer la santé
des enfants

Ma différence en Bocage (voir p.23)

Création d'outils partagés : Co-construction d'outils avec les enseignants, les professionnels de santé et de l'enfance, les municipalités mais également les parents

AXE 4
STRUCTURATION
D'UN TERRITOIRE
DE SANTÉ

Promouvoir la santé
sur notre territoire
en cohérence avec
le Bassin de Santé
Intermédiaire
(Moulins Communauté et
Entr'Allier Besbre et Loire)

Des conférences thématiques : Activité physique, alimentation plaisir, ...

Une réflexion sur la santé mentale : Avec les acteurs du Bassin de santé proche du CH de Moulins Yzeure

Projet Alimentaire Territorial (voir p. 18)

DES AIDES À L'INSTALLATION 😊 POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Communauté de Communes accompagne les professionnels désireux de s'installer sur notre territoire pour réaliser leur projet de vie : leur projet professionnel (accompagnement à l'installation, organisation des soins, structuration collective...), leurs aspirations familiales (logement, mode de garde des enfants, scolarisation, emploi du conjoint,...) et leur vie sociale (rencontre de pairs, coordonnées associations, clubs sportifs, ...).

La prospection des professionnels de santé se fait en lien avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de l'Allier.

L'aide technique à l'installation des professionnels de santé sur l'une des 25 communes de notre Communauté de Communes se fait en lien étroit avec les élus des communes.

CONSULTEZ NOTRE DÉPLIANT
EN LIGNE SUR WWW.CCBB.FR
« PROFESSIONNELS, VOTRE NOUVELLE VIE
COMMENCE ICI »



LE CSA2B

Ensemble pour un territoire en santé !

Depuis 2015, La Communauté de Communes accompagne les professionnels de santé qui se sont regroupés pour former le Collectif pour les Soins Ambulatoires du Bocage Bourbonnais (CSA2B) afin de porter des réflexions et projets communs pour construire un territoire en santé. Le CSA2B travaille sur plusieurs actions parmi lesquels on peut citer la prise en charge des personnes en situation de rupture (perte d'autonomie, handicap, dépendance).

CONTACT | SERVICE SANTÉ

☎ 07 64 35 62 43

✉ cls@ccbb.fr



BOCAGE BOURBONNAIS
SANTÉ



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

VALORISER NOS PRODUCTIONS POUR UNE ALIMENTATION PLUS SAIN ET LOCALE

CONTACT |

☎ 06 98 62 14 81

✉ pat@ccbb.fr

L'agriculture, l'alimentation, la santé sont étroitement liées. Le projet alimentaire territorial se veut être la synergie de ces trois axes afin de soutenir l'installation agricole mais aussi la diversité et la qualité de ses productions. Il se fixe pour objectif de sensibiliser au consommer local, à la réduction du gaspillage, notamment alimentaire.



Le projet alimentaire territorial est une action qui débute et dont la méthodologie de mise en œuvre est en cours de construction avec l'ensemble des acteurs du territoire : agriculteurs, professionnels de l'agro-alimentaire mais aussi citoyens et différentes associations et institutions (Chambre d'agriculture, syndicats, ...).

COMMENT ?



RENCONTRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

(producteurs, artisans, transformateurs, entreprises, institutions, associations, syndicats, citoyens, etc) afin de co-construire un projet collectif, participatif et partagé



EXPLIQUER L'HISTORIQUE DU PROJET

et où on souhaiterait aller



FAIRE ÉVOLUER LE PROJET

en fonction des attentes et des objectifs des acteurs du territoire



Crédits photo (de gauche à droite) : crapaud commun (Romain Deschamps), écureuil roux (Romain Deschamps) - Martin pêcheur (Franck Pizon) - Chevêche d'Athéna (Philippe Marcon) - Renard roux (Romain Deschamps)



ENVIRONNEMENT

PROTÉGER, PRÉSERVER ET SENSIBILISER

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER CHÂTEL-DE-NEUVRE

L'Allier est la dernière rivière sauvage d'Europe. La Communauté de Communes contribue à sa valorisation en soutenant des animations portées par la Ligue de Protection des Oiseaux et le Conservatoire d'Espaces Naturels.

Elle finance également différents travaux d'aménagement afin que le site puisse accueillir, dans le respect de la biodiversité, les amoureux de la nature, les sportifs et les touristes.

Des chemins de randonnée permettent de parcourir la réserve sans déranger la faune ou détruire la flore. Un embarcadère permet le départ et l'arrivée sécurisés de canoës et autres embarcations.

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE (ABC)

Le bocage est un élément paysager articulé autour de la faune, de la flore mais également de l'eau et du patrimoine bâti. Notre territoire présente une grande diversité de milieux naturels remarquables mais n'ayant jamais fait l'objet d'un recensement cartographique : une meilleure connaissance de notre biodiversité locale nous permettra de mieux la prendre en compte dans les projets et actions qu'elles soient communales ou communautaires. Par ailleurs, découvrir le bocage et sensibiliser à sa préservation, font partie des axes majeurs du projet de territoire.

ET CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA S'ORGANISE-T-IL ?

Il s'agit d'impulser un travail d'inventaire cartographique de ces éléments phares de la biodiversité du territoire avec la contribution des habitants, associations, entreprises et écoles du territoire. Le travail de collecte des données est réalisé progressivement en animant un réseau de prospecteurs bénévoles : 2018 > 9 communes / 2019 > 9 communes / 2020 > 7 communes. Cette démarche s'appuie notamment sur les associations du territoire : associations de randonnée, association 3B (Bocage Bouchures Bourbonnais)... Elle est relayée par les mairies et l'office de tourisme, notamment à l'occasion des manifestations organisées sur le territoire.



BOCAGE BOURBONNAIS
ENVIRONNEMENT

CONTACT |

☎ 06 98 62 13 74
✉ abc@cbb.fr

Suivez l'actualité sur 

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Contrairement à d'autres intercommunalités du département, notre Com'Com n'avait pas d'obligation légale à mettre en œuvre un PCAET. Elle est donc volontaire pour porter un projet de transition écologique et environnementale. Les thématiques dans lesquelles s'inscrivent les actions du PCAET sont multiples, comme la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, ...), les mobilités douces (covoiturage, véhicules électriques) ou encore la sobriété énergétique (rénovation de logements, ...). Chaque action peut être portée par un ou plusieurs acteurs, incluant ou non la collectivité.





LE PÔLE PETITE ENFANCE

LES SERVICES PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE

CONTACT |

☎ 07 64 35 62 40

✉ enfance@ccbb.fr



BOCAGE BOURBONNAIS
PETITE ENFANCE

Car si nous disons souvent que les enfants apprennent en grandissant, nous pouvons également affirmer que nous devenons parents au fur et à mesure que nos enfants grandissent. Faire garder vos enfants c'est bien, leur permettre d'apprendre, de découvrir, de jouer, de se socialiser, de se construire, de bien se nourrir, de se faire cajoler et de bien dormir sont aussi des moments importants pour eux, pour vous mais aussi pour nous ! Le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais dispose de différentes structures et services d'accueil pour vos jeunes enfants.

LES CRÈCHES COMMUNAUTAIRES

CRÈCHE COUCOU BÉBÉ

Gautrinière 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

☎ 04 70 67 31 14

✉ creche.ccbb@ccbb.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h à 19 h



CRÈCHE LA COURTE ÉCHELLE

Rue des Essanyiers 03210 SAINT-MENOUX

☎ 04 70 43 98 16

✉ creche.ce@ccbb.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h à 19 h



LA CRÈCHE C'est pour qui?



Tous les enfants
à partir de 10 semaines,
et jusqu'à l'entrée à l'école
maternelle



Pour les enfants y
compris avec des besoins
spécifiques, liés à une
maladie ou un handicap



Pour les enfants des 25
communes de la Communauté
mais aussi des communes
voisines, s'il reste de la place



Pour les familles en cas
de « coup dur »,
des « places d'urgence »
sont réservées

"RAM DU BOCAGE" 😊

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



Service gratuit de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et du Centre Social l'Escale, il est le lien entre les parents et les assistants maternels. L'information est le cœur de mission du RAM, au travers de permanences administratives (téléphone, rendez-vous). Mais c'est aussi un lieu d'échanges, de convivialité et de socialisation : enfants, assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et parents employeurs peuvent se retrouver autour de jeux libres ou d'activités encadrées par une animatrice.

C'est un RAM itinérant, c'est-à-dire que les animatrices se déplacent dans les 25 communes de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et 5 communes du Centre Social l'Escale (Bresnay, Besson, Chemilly, Marigny, Souvigny), selon un calendrier, afin de proposer des animations, des permanences, mais aussi des temps de réunion à thème et de formation.

Le RAM reçoit les enfants de 0 à 6 ans uniquement accompagnés d'un parent ou du professionnel à qui ils sont confiés (assistant maternel ou employé de maison pour la garde à domicile).

› Les animations ont lieu de 9h à 11h30 selon le calendrier de passage

QUI EST CONCERNÉ ?



Les professionnels de l'accueil individuel :

Assistants maternels agréés par le Conseil Départemental, candidats à l'agrément, et personnes exerçant au sein du foyer familial dans le cadre de la garde à domicile.



Les familles : Parents employeurs et enfants âgés de moins de 6 ans.



CONTACT | RAM DU BOCAGE

☎ 06 61 34 12 35

✉ ram@ccbb.fr

« MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE » 😊

UN SERVICE POUR TOUTES LES PARTICULARITÉS

C'est un dispositif nouveau et innovant pour répondre aux besoins de tous les enfants du territoire. Parce que nous sommes tous différents, nous pouvons tous rencontrer des difficultés qui peuvent devenir un handicap pour l'enfant comme pour son entourage, ce service a été créé sur mesure pour répondre à chacun, dans sa différence. Notre référente soutient les enfants et les adultes de leur entourage, qui rencontrent des difficultés de toutes natures, qu'elles soient passagères, suspectées ou repérées depuis longtemps. Elle travaille en itinérance auprès des enfants, des familles et des professionnels de l'enfance, qu'ils exercent en crèche, à leur domicile, en Maison d'Assistants Maternels ou bien encore en accueil de loisirs.

POURQUOI FAIRE APPEL À "MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE" : DES EXEMPLES CONCRETS ?

Parents, grands-parents et professionnels :

- › Vous vous interrogez sur votre enfant ou l'enfant qui vous est confié / vous vous sentez démunis ;
- › Vous observez des comportements ou réactions inhabituels ;
- › Vous avez l'impression qu'« il ou elle ne va pas bien » ;
- › La famille traverse une période difficile et vous pensez que l'enfant en souffre ;
- › Votre enfant présente un handicap ou une maladie déjà diagnostiqués et vous souhaitez le confier à des professionnels de confiance ou trouver un lieu de loisirs capable de s'adapter à ses particularités.



LA « MAISONNETTE », 😊

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

"La Maisonnette" voyage au sein de la Communauté pour aller à la rencontre des familles. Tous les matins, les accueillantes aménagent un lieu petite enfance dans une salle mise à disposition par les communes qui est transformée en un lieu de vie et de rencontre pour les familles qui y participent en apportant à tour de rôle du café, une pomme, une fleur cueillie sur le chemin de la maisonnette... mais aussi ses idées de jeux, ses dernières découvertes L'accès du lieu est anonyme : il suffit de donner son prénom pour entrer !



CONTACT | LA MAISONNETTE

☎ 07 63 74 27 69

✉ parentalite@ccbb.fr



MA Différence EN BOCAGE

CONTACT | MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE

☎ 07 64 35 62 36

✉ s.navetat@ccbb.fr



LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI (CLE) ET LE PROJET TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

*Une alternative locale dans
la lutte contre le chômage*

L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée dessine une autre voie dans la lutte contre le chômage de longue durée. En réaffectant les coûts liés à la privation durable d'emploi, elle aide à financer de manière pérenne et locale des emplois qui répondent aux besoins du territoire sans concurrencer les emplois existants et en assurant des conditions de travail décentes. Depuis fin 2016, dix territoires ont été autorisés à expérimenter. Sur ces derniers, des Entreprises à But d'Emploi (EBE) ont ouvert entre janvier et juin 2017 et, à l'horizon des 5 ans, elles devraient embaucher environ 2 000 personnes. Plus de 100 territoires se préparent pour entrer dans la 2nd phase de l'expérimentation. En octobre 2018, la Communauté de Communes a souhaité lancer l'initiative pour faire du Bocage Bourbonnais un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. C'est ainsi qu'est né le Comité Local pour l'Emploi.



Le Comité Local pour l'Emploi - CLE -

- › L'un des piliers de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), prévu par la loi de 2016.
- › Réunit les acteurs locaux autour d'un objectif : la lutte contre le chômage de longue durée.



Le souhait des acteurs locaux du Bocage Bourbonnais est d'en faire un espace où on peut

- › Discuter du devenir socio-économique du territoire
- › Trouver des solutions pour lutter contre le chômage et pour soutenir la création et la pérennisation d'emplois locaux.



Le Comité Local pour l'Emploi du Bocage Bourbonnais.

- La Communauté de Communes assure le pilotage et l'animation du CLE.



L'IDÉE

Mobiliser les acteurs locaux pour lutter contre le chômage de longue durée et pour agir en faveur du développement du territoire (répondre aux besoins du territoire, se saisir des opportunités de création d'activités).



L'OUTIL

La création d'une entreprise à but d'emploi pour les personnes privées durablement d'emploi volontaires, financée grâce à la réorientation des coûts du chômage.



NOTRE OBJECTIF

Un Comité qui coordonne les actions, qui agit en faveur de l'emploi local.



NOTRE PROJET

Mobiliser et réunir tous les acteurs du territoire (habitants, associations, entrepreneurs, élus et partenaires institutionnels) pour saisir cette opportunité.

UN PROJET QUI CONCERNE *L'ensemble des acteurs locaux*

HABITANT

- › **Une implication locale et volontaire** où chacun peut apporter son savoir-faire et ses compétences.
- › Participation à l'identification des besoins auxquels devront répondre les activités créées par l'EBE.
- › **Relais des informations** concernant le projet, contribution au soutien des personnes privées d'emploi engagées dans la démarche.

PERSONNE PRIVÉE D'EMPLOI

Pour toute personne à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an habitant l'une des 25 communes de la Communauté de Communes.

- › **Participation à la création de la future EBE** à partir de vos compétences et de vos projets en prenant en compte vos besoins (familiaux, de santé, ...), peu importe votre situation (âge, parcours, expériences, niveau de formation, ...).
- › **Mise en réseau avec des employeurs locaux.**
 - › **Participation à l'identification des besoins** auxquels devront répondre les activités créées par l'EBE.
 - › **Participation à la création des activités** au sein de l'EBE.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- › **Relais des informations concernant le projet**, contribution au soutien des personnes privées d'emploi engagées dans la démarche.
- › **Coordination des actions locales** en faveur de l'emploi.

ASSOCIATIONS, PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

- › **Participation à l'identification des besoins** auxquels devront répondre les activités créées par l'EBE.
- › **Participation au pilotage de l'expérimentation**, notamment à veiller que les activités proposées par l'EBE ne fassent pas concurrence à l'existant.
- › **Partage de vos besoins et difficultés** en matière de recrutement.
- › **Relais des informations** concernant le projet, contribution au soutien des personnes privées d'emploi engagées dans la démarche.
- › **L'EBE pourra proposer des services pour répondre à vos besoins ponctuels**, récurrents ou permanents et sera un partenaire du développement de votre activité.

COLLECTIVITÉS

- › **Identification des besoins** auxquels devront répondre les activités créées par l'EBE.
- › **L'EBE pourra proposer des services pour répondre à vos besoins ponctuels**, récurrents ou permanents et sera un partenaire du développement de votre activité.
- › **Relais des informations concernant le projet**, contribution au soutien des personnes privées d'emploi engagées dans la démarche.

CONTACT | PROJET TZCLD

☎ 06 71 98 48 05 ✉ tzc@ccbb.fr

**PROJET ÉMERGENT
BOCAGE BOURBONNAIS**
Suivez notre actualité @TZCBB





DESTINATION BOCAGE BOURBONNAIS

EVAD(HAIE)-VOUS !



Le tourisme est un axe fort du projet de territoire. Il faut distinguer la stratégie touristique et sa structuration qui sont du ressort de la Communauté de Communes de la promotion du tourisme qui a été déléguée via une convention d'objectifs à l'Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais.

LES ACTIONS ET INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EXISTANT :

- › 8 communes équipées en aires de service pour camping-cars ;
- › Création d'un Point Information Tourisme en forme de longère bourbonnaise ;
- › Réaménagement des locaux de l'Office de Tourisme ;
- › Acquisition de 4 totems tactiles, de tables et tablettes numériques ;
- › Refonte de la stratégie de communication touristique et des moyens de communication (charte graphique, documentation touristique, site Internet ...) ;
- › Balisage et mise en tourisme de sentiers de randonnée ;
- › Accompagnement des événements et acteurs majeurs du territoire ;
- › Organisation d'événements (festival Classique en bocage, exposition Mission Archéo, Echappée verte, ...).

EN COURS DE CONSTRUCTION :

- › Aménagement d'une base de trail et autres parcours de randonnée ;
- › Mise en place d'un parcours "Pépit, des trésors t'entourent " en plus des 3 déjà existants sur le territoire ;
- › Études pour le carreau de la mine de Noyant d'Allier et pour le devenir du plan d'eau de Vieure.

Concernant les missions de service public d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique, la Communauté de Communes a fait le choix de s'appuyer sur l'Office de Tourisme pour leur mise en œuvre. Ce dernier contribue aussi à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local. Partenaires institutionnels indissociables de cette action, le Comité Départemental du Tourisme (Allier tourisme) et le Comité Régional du Tourisme (Auvergne-Rhône- Alpes Tourisme) prennent le relais de cette promotion à l'échelle nationale et internationale.



DES STRUCTURES pour la promotion touristique

Les structures pour la promotion touristique :

- › **Office de Tourisme** situé à Bourbon l'Archambault. (ouvert toute l'année)
- › **3 Points d'Information Touristique (PIT) :**
 - France Services Le Montet (ouvert toute l'année)
 - Base du plan d'eau de Vieure (ouvert toute l'année)
 - Longère bourbonnaise mobile à Noyant d'Allier (ouvert en juillet-août)

LE TOURISME EN BOCAGE BOURBONNAIS

C'est

- ✓ Une saisonnalité touristique sur 9 mois, principalement sur Bourbon-l'Archambault (classée commune touristique), tandis que la saison touristique hors thermalisme se situe principalement entre le 14 juillet et le 15 août et sur les longs week-ends de mai/juin.
- ✓ **2** pôles touristiques forts : Bourbon-l'Archambault et Noyant-d'Allier
- ✓ Près de **15 000** personnes accueillies dans les lieux d'information par les 3,5 ETP à l'Office de Tourisme et 3 saisonniers (juillet-août) dont :



65%
du public est extérieur
au département



6%
d'étrangers
(Européens)

4 350 curistes

(21 jours) et 2 255 usagers
des thermes pour le Bien-être



40%
des curistes proviennent de l'Allier et
alentours (pas d'hébergement).



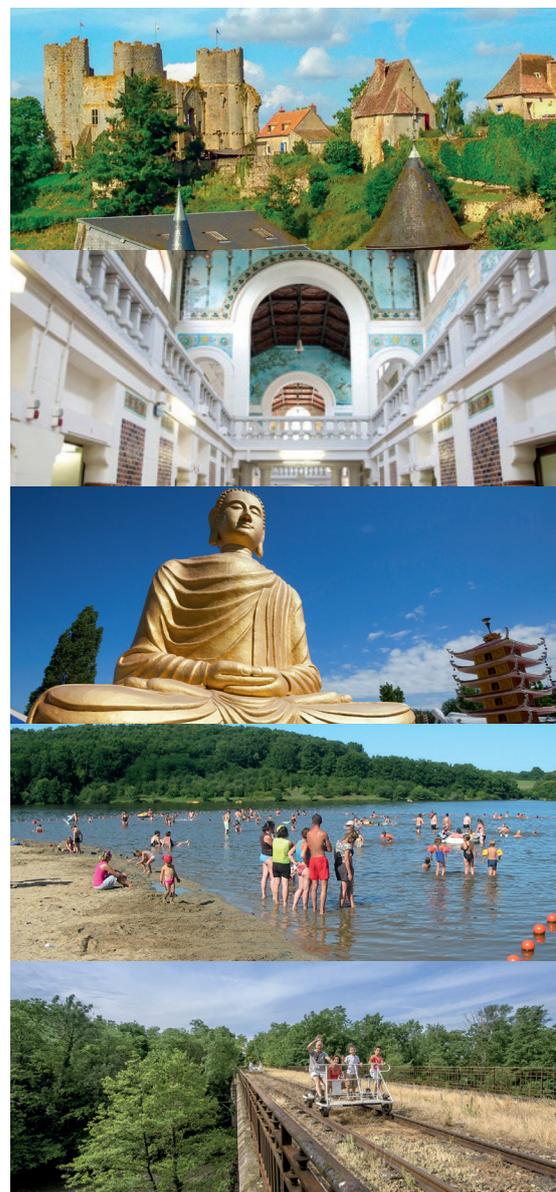
235 Hébergeurs

8 546 Lits touristiques



140 visites

par an organisées par
l'Office de Tourisme



DEUX GUIDES POUR PROMOUVOIR
LA DESTINATION BOCAGE
BOURBONNAIS

Guide touristique - Guide hébergement



CONTACT

Place de l'Hôtel de ville
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

SERVICE TOURISME

☎ 07 64 35 62 30

✉ m.ducerf@ccbb.fr

🌐 www.tourisme-bocage.fr

OFFICE DE TOURISME

☎ 04 70 67 09 79

✉ contact@tourisme-bocage.fr

Suivez l'actualité sur

OFFICE DE TOURISME
DU BOCAGE BOURBONNAIS

Bocage Festif

«Ça Vioune dans l’Bocage !» : terme employé dans le bocage bourbonnais pouvant se traduire par «ça pulse !».

Le ton est donné à travers cette expression patoise librement reprise par la Communauté de Communes pour illustrer toute la dynamique festive de son territoire car nous pouvons le dire : Le Bocage Bourbonnais est le «champion» de l’Allier en nombre de festivaliers (environ 45 000 par an) et, sans nul doute, celui qui possède la plus grande diversité musicale : variété, rock, reggae, électro, World musique, classique, punk, jazz,... A cela s’ajoutent, deux «Son & Lumières» dans des lieux patrimoniaux emblématiques, le plus illustre carnaval du département et la possibilité de s’émerveiller à Tronget en Fête devant l’un des plus grands concerts (en nombre de festivaliers, environ 20 000) et 3^e plus gros feu d’artifice de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pas mal pour un territoire de 14 000 habitants !

Fort de ce constat et de nouveaux moyens de communication à notre disposition, la Communauté de Communes a souhaité élaborer une marque pour porter les événements de son territoire : « **BOCAGE FESTIF** ».

Son objectif est très simple : rassembler les organisateurs de ces événements autour d’une communication commune visant à forger l’identité unique de ce territoire. Pour cela, différentes actions sont prévues :

- La création d’un visuel commun qui sera diffusé sur différents supports : affichage abri-bus, encarts presse, réseaux sociaux, site Internet, etc.
- Des actions de communication communes : à commencer par l’ouverture d’un compte Instagram #bocagefestif qui concentrera les photos de tous les événements.
- Des animations de stand : les équipes de la Communauté de Communes et de l’Office de Tourisme seront présentes lors de chaque événement pour proposer des informations sur le territoire.

CONTACT

Romain NAULIER
Chargé de communication

T : 07 64 35 62 38
M : communication@ccbb.fr

www.ccbb.fr



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Instagram
#BOCAGEFESTIF



FESTIVAL
GO BA'S

SON & LUMIÈRE
CHÂTEAU DE
L'AUGERE

SON & LUMIÈRE
LÉGENDES &
DÉTOURS

CARNAVAL
D'YGRANDE

HADRA
TRANCE
FESTIVAL

TRONGET
EN FÊTE

ÉVÉNEMENTS MUTLI-SITES

JAZZ DANS
LE BOCAGE

CLASSIQUE
EN BOCAGE

LE BOCAGE FESTIF, c'est

5

FESTIVALS

2

SPECTACLES
SON & LUMIÈRE

45 000

FESTIVALIERS

TOUS

LES GENRES MUSICAUX
REPRÉSENTÉS

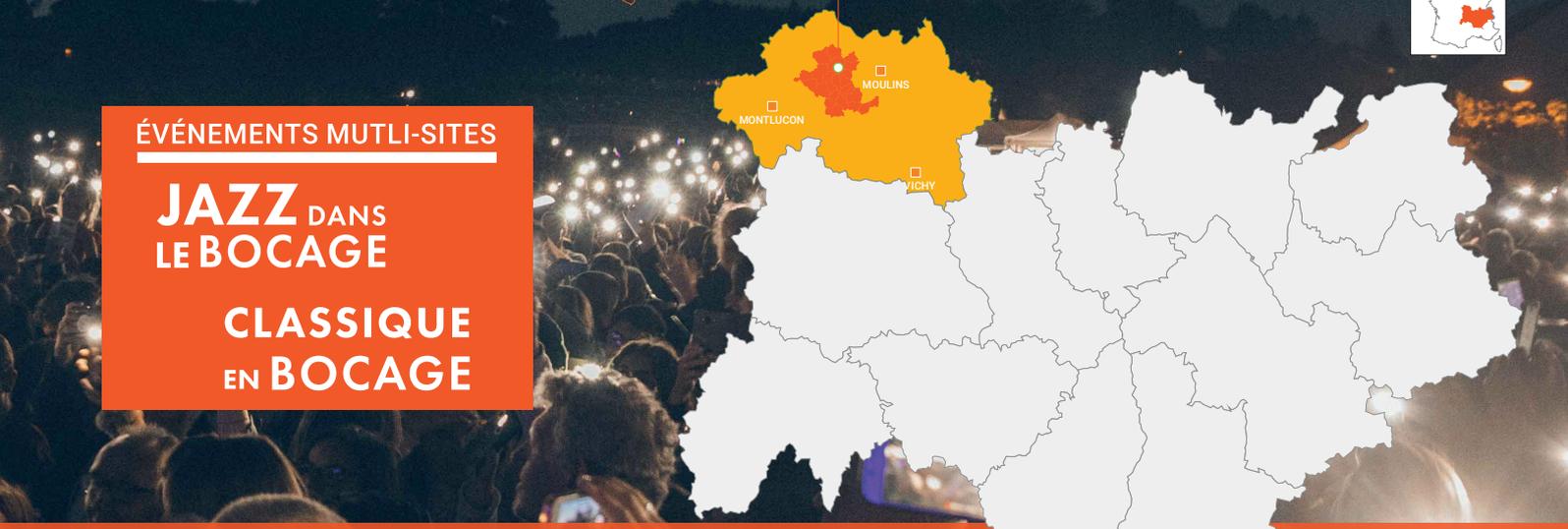
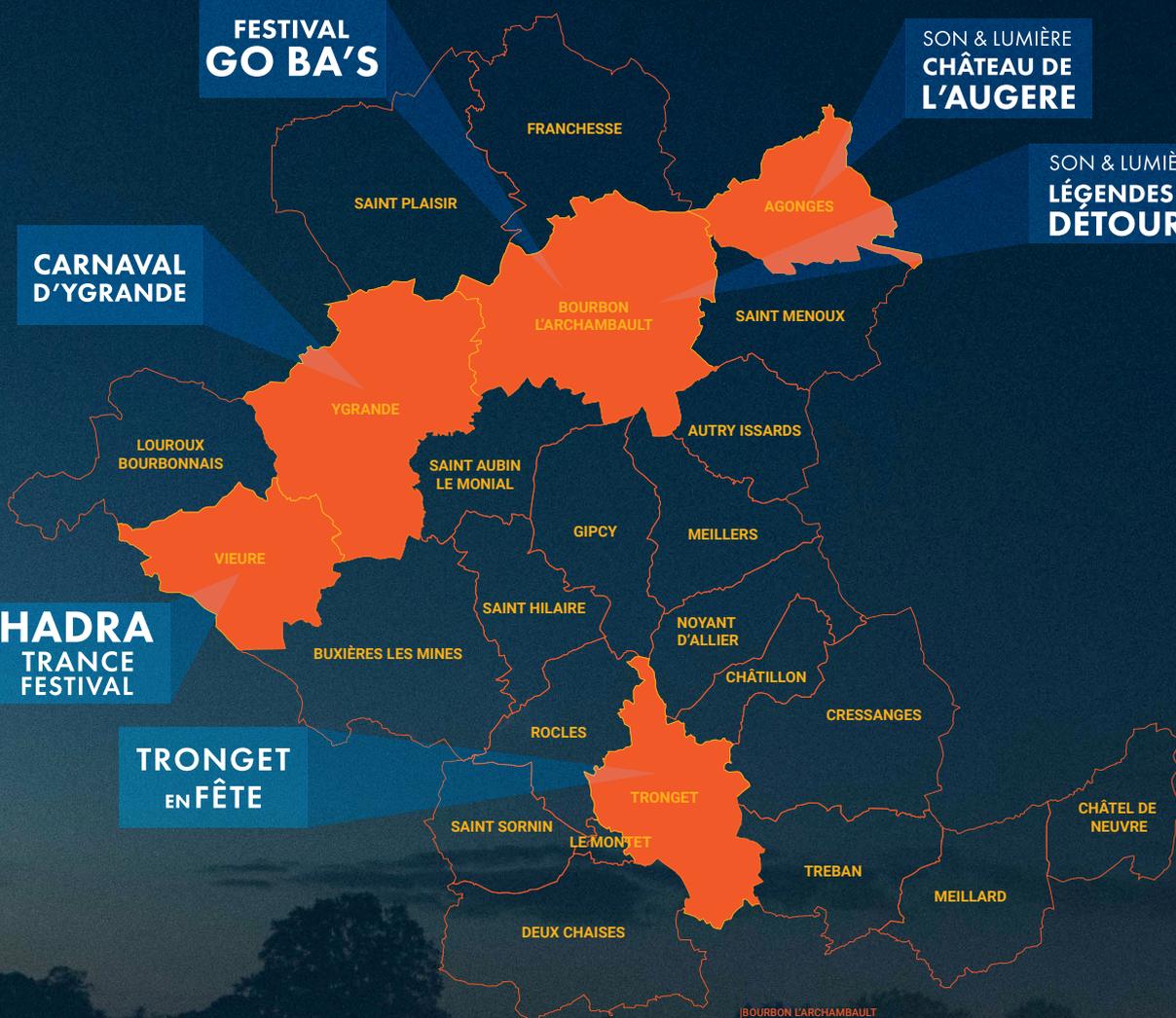
3^e

FEU D'ARTIFICE

&

+ GROS CONCERT

DE LA RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES





BOCAGE BOURBONNAIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

☎ 04 70 67 11 89

✉ contact@ccbb.fr

WWW.CCBB.FR

Suivez l'actualité sur 

Le travail mené sur le territoire ne pourrait se faire sans le soutien de nos financeurs

